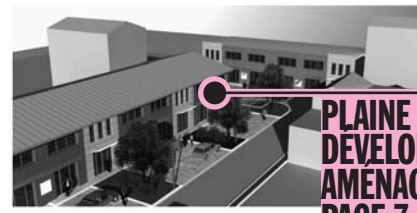


# L'ÉCO

## de Plaine Commune

ici, nous construisons  
la cité artisanale



PLAINE COMMUNE  
DEVELOPPEMENT  
AMENAGE  
PAGE 7

Plaine Commune La lettre économique de la communauté d'agglomération N° 15/MARS 2009 Aubervilliers+ La Courneuve+ Épinay+ L'Île-Saint-Denis+ Pierrefitte+ Saint-Denis+ Stains+ Villetaneuse

# L'ÉCONOMIE PAR GROS TEMPS

Comment le territoire réagit-il dans la tempête économique? Si les grandes réalisations ne semblent pas être anéanties par les vents contraires, l'activité économique sur Plaine Commune n'en demeure pas moins affectée par la conjoncture.

**L'**avis est partagé par les politiques, les techniciens et les chefs d'entre-

prises: le territoire résiste plutôt mieux à la crise que d'autres.

Dans les 8 villes de Plaine Commune, 21 500 emplois

supplémentaires ont été créés en 2008. De là à penser que les gouttes de la récession épargneront notre secteur par miracle,

personne ne s'y risque. Tour d'horizon des opinions d'entrepreneurs, d'élus, d'investisseurs...

PAGES 2 ET 3

## Convention SNCF-Plaine Commune pour les ateliers des Joncherolles

Une convention signée par l'entreprise et la communauté d'agglomération officialise le réaménagement complet du site dans une logique de développement durable (installation de 1 700 m<sup>2</sup> de cellules photovoltaïques sur la toiture du nouvel atelier, mise en place d'un système de recyclage des eaux, traitement acoustique et thermique des bâtiments, insertion urbanistique et paysagère...). Elle confirme aussi l'attention toute particulière que la SNCF porte au recrutement local, ce qui conforte le travail réalisé avec Plaine Commune dans le cadre de la charte entreprise-territoire. Des clauses d'insertion seront inscrites dans les marchés de travaux permettant la création d'une dizaine de postes (en équivalent temps plein) pour des personnes

en parcours d'insertion pendant la durée du chantier. Grâce à ses installations ultramodernes, le technocentre « Grand Joncherolles » permettra d'améliorer la maintenance, l'entretien et le nettoyage des 700 trains de la ligne H et une partie des trains de la ligne D du RER donc leur fiabilité, ce qui aura des répercussions positives sur la régularité des trains et la qualité du service offert aux usagers d'Île-de-France. Par ailleurs, les premières rames du Francilien seront mises en service en décembre 2009 sur la ligne H (Paris-Luzarches) et seront livrées au rythme de 30 par an, permettant à terme de remplacer « les petits gris » par des trains modernes, spacieux, confortables et accessibles à tous.

### 100 000 bientôt

Le cap des cent mille salariés dans le secteur privé se rapproche.

Le compteur est aujourd'hui arrêté à 97 528 salariés. Page 4

### Nouveaux signataires

La charte entreprise-territoire a enregistré la signature de sept nouvelles entreprises. Elles sont 92 à s'être engagées pour favoriser l'emploi local. Page 4

### Covoiturage

Une plate-forme locale de covoiturage a vu le jour à La Plaine. Elle concerne une dizaine d'entreprises et 3 500 salariés. Page 6

### LE CHIFFRE

# 33700

APRÈS AVOIR CONNU UN RECUL DE SA POPULATION DANS LES ANNÉES 90, PLAINE COMMUNE COMPTE AUJOURD'HUI 341 314 RÉSIDENTS, SELON LE DERNIER RECENSEMENT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009. AUBERVILLIERS, SAINT-DENIS ET ÉPINAY-SUR-SEINE SONT LES VILLES AYANT ENREGISTRÉ LES PLUS FORTES PROGRESSIONS DU NOMBRE D'HABITANTS. AVEC 33 700 HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES (+ 11%), LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE ENREGISTRE UNE PROGRESSION SUPÉRIEURE AU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS (8%) ET À LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (5%).

**LA CRISE ÉCONOMIQUE ET BANCAIRE PÈSE SUR L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE, ET LE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE N'Y ÉCHAPPE PAS. SI CERTAINS PROJETS IMMOBILIERS ONT PLUS DE MAL À SE CONCRÉTISER ET SI D'AUTRES SONT RETARDÉS, LE PROGRAMME DES GRANDES RÉALISATIONS N'EST PAS REMIS EN CAUSE. LES INVESTISSEURS ÉVOQUENT DES RETARDS MAIS PARLENT AUSSI DE LA NÉCESSITÉ DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS. LE CHÔMAGE REPART À LA HAUSSE, TOUCHANT TOUT PARTICULIÈREMENT LES JEUNES. C'EST UN PROBLÈME CRUCIAL POUR CE TERRITOIRE.**

DOSSIER RÉALISÉ PAR JULIEN LAFARGUE

## La crise, quelles conséquences ?

«**S**oyons très attentifs à ce qui nous guette. Nous risquons de subir un phénomène de pénurie de locaux dès 2012 si nous ne poursuivons pas nos investissements, c'est pourquoi nous devons continuer à lancer des programmes en blanc». Détachée de son contexte, cette citation pourrait passer pour irréflectible, voire irresponsable, de la part d'un des honorables investisseurs immobiliers d'Île-de-France et de Plaine Commune. En fait, personne parmi la centaine de participants à la réunion qui s'est tenue le 22 janvier dernier à Saint-Denis, dans les locaux de la communauté d'agglomération, ne l'a remise en question. Même si en pleine crise, plus porteuse d'incertitudes que de réponses sur l'avenir, aucun des investisseurs, entrepreneurs, directeurs de services fiscaux, élus... ne s'est dit d'un optimisme béat. Loin s'en faut. Personne n'ignore les plans de licenciements annoncés sur le territoire par exemple chez Arcelor ou Vedior. Et si la morosité ne s'étale pas trop sur la place publique, « cela fait un an et demi que les banques nous ont lâchés, alors que l'on n'a pas un seul crédit en cours et que notre société tour-

ne bien » dit l'un. « Pour réaliser des travaux dans mon entreprise, on m'a carrément demandé des garanties sur mon patrimoine personnel » confie un autre. De quoi nourrir pessimisme et fortes inquiétudes sur l'avenir... Citant quelques chiffres, le président de Plaine Commune, le député Patrick Braouezec, a indiqué que « 130 000 m<sup>2</sup> de bureaux sont en chantier » et que 2008 a totalisé « 235 000 m<sup>2</sup> d'implantations d'entreprises dans nos huit villes, chiffre jamais atteint depuis l'année 2000 ». Néanmoins, les effets de la crise se traduisent aussi sur le terrain au début 2009, avec l'abandon de projets de construction de logements privés, de bureaux, et des difficultés plus grandes pour le financement des entreprises.

### Les mesures de l'Etat

À tel point que dès la mi-novembre a été mis en place par le gouvernement un « plan de relance de l'économie française » qui comporte diverses mesures qui se déclinent par département. C'est notamment la mise en place d'un médiateur entre les sociétés et les banques. Sur le terrain, les directeurs de la Banque de France assurent cette fonction. Pour débloquer les situations, faire se des-

serrer les cordons du crédit et permettre à nouveau des facilités de trésorerie. Fin janvier, une soixantaine de ces dossiers ont été traités en Seine-Saint-Denis, un chiffre modeste. Parmi les mesures, l'Etat s'est aussi engagé à rembourser dans les meilleurs délais « les sommes qu'il doit aux acteurs économiques » notamment de la TVA, à charge pour les services fiscaux de répondre rapidement aux sollicitations. « En 2008, nous avons effectué 90% des remboursements en moins de 25 jours, virements inclus » explique le directeur départemental. Reste à savoir si toutes ces mesures seront suffisantes pour des chefs d'entreprise qui trop souvent se disent désorientés, « quand on n'a plus de partenaire bancaire efficace en face de nous, pour présenter et défendre un dossier ». « Dans ce contexte », indique Pierre Quay Thevenon, le vice-président de Plaine Commune en charge du développement économique, notre territoire a enregistré 21 500 emplois supplémentaires en 2008 et en totalise désormais 95 000 dans le seul secteur privé ». Ce qui fait dire à Patrick Braouezec que « sur ce territoire, on peut mieux résister à la crise. On sera toujours

très vigilants, notamment en poursuivant la maîtrise du foncier, car il s'agit de construire de la ville pour demain. Cela doit nous amener à renforcer nos exigences pour lier le développement économique et le développement local. C'est le sens des contacts que nous entretenons pour reconduire l'engagement des entreprises à travers les chartes entreprise - territoire ».

### Les projets immobiliers

Au chapitre des projets immobiliers d'envergure en cours ou devant bientôt démarrer, on peut citer: sur Landy France en face du Stade de France à Saint-Denis, la première tranche de nouveaux studios de télévision, et bientôt des immeubles de bureau (deux fois 20000 m<sup>2</sup> en 2009); le centre commercial du quartier du Canal à la porte d'Aubervilliers; le centre commercial Épicentre à Épinay-sur-Seine (2012); le campus universitaire Condorcet à Aubervilliers (également 2012); la cité du cinéma de Luc Besson à Saint-Denis, qui devrait accueillir la prestigieuse école du cinéma Louis Lumière; la construction du centre aquatique olympique à la limite des villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, avec une tour de bureaux...

### Les atouts du territoire pour contrer la crise

Des réalisations qui confortent aussi le niveau des transactions effectuées sur Plaine Commune, qui en 2008 réalise sa meilleure année, avec un bond en avant des locaux d'activité cédés, passant de 51 000 m<sup>2</sup> en 2007 à plus de 98 000 m<sup>2</sup>. Selon Bernard Dubrou de la direction du développement économique, « il y a aujourd'hui peu de stocks, le niveau des loyers est très inférieur à celui de Paris ou de l'Ouest. Nos projets peuvent intéresser des entreprises à la recherche d'économies sur des sites bien localisés ». « Nous disposons d'une offre future parmi les plus importantes d'Île-de-France », précise Philippe Pion, directeur général adjoint de Plaine Commune, tout en pointant lui aussi la nécessité « de poursuivre » pour la maintenir à un haut niveau et « pour pouvoir répondre à la demande ». Et pour Catherine Léger, nouvelle directrice générale de la SEM Plaine Commune Développement, « tout le monde attend la sortie des opérations lancées. Nous bénéficions ici d'une situation un peu inédite, nous sommes sur une dynamique qui n'a rien d'absurde et que nous devons renforcer ».

### TÉMOIGNAGE

Marthe Steffann, Caisse des Dépôts

## « DES CAPACITÉS DE DÉVELOPPEMENT INCONTESTABLES »

Selon Marthe Steffann, directrice territoriale pour la Seine-Saint-Denis de la Caisse des Dépôts, « ce qui est frappant sur Plaine Commune, et je le dis sans flagornerie, c'est le dynamisme des acteurs, la clarté des enjeux, leur identification nette, le volontarisme des collectivités publiques, un ensemble qui, pour des partenaires comme nous, est très séduisant ». Tant et si bien qu'en cette fin janvier, « je rejoins ceux qui partagent un optimisme prudent sur ce territoire passionnant, dont les capacités de développement sont incontestables ». Les différents secteurs de la Caisse des Dépôts interviennent dans de nombreux dossiers en cours sur le territoire des huit villes de Plaine Commune. Marthe Steffann cite, entre autres, la participation à la société d'études mise en place avec ING et la

SEM Plaine Commune Développement, « dans la perspective du futur franchissement des voies ferrées du réseau nord, en reliant les quartiers Pleyel et Plaine à Saint-Denis ». Mais aussi « les terrains du parc d'activités Sévenine à Pierrefitte, sur le site de la gare militaire. La qualité incertaine du sous-sol et des pollutions importantes ont ralenti le projet, mais nous remettons tout à plat, et nos engagements seront tenus ». Marthe Steffann évoque encore le projet de cité du cinéma de Luc Besson, car « une réunion sur le dossier se tient quasi quotidiennement au siège de la Caisse des Dépôts ». Et pour le « campus Condorcet, nous sommes les maîtres d'œuvre de l'étude destinée au ministère, c'est donc pour la Caisse un dossier particulièrement important lui aussi ».

Patrick Supiot, Vinci immobilier

## « LE CENTRE DE CONFÉRENCES N'EST PAS REMIS EN QUESTION »

À la question « qu'en est-il du projet de centre de conférences annoncé en face du Stade de France, sur les terrains du Cornillon nord ? », Patrick Supiot répond « il est toujours très beau et il n'est pas menacé ». Directeur général adjoint de Vinci immobilier, il explique que « ce complexe de 30 000 m<sup>2</sup>, avec 1 200 chambres d'hôtel et tous les services que l'on imagine autour; salle de spectacles, boutiques, restaurants... n'est pas à ce jour remis en question ». « Il y a un an et demi, poursuit-il, nous avons réalisé un montage financier avec un investisseur. Au moment de conclure, la crise des subprimes a plombé le dossier; puis nous sommes repartis sur un montage financier; et finalement nous

avons décidé de rechercher un autre opérateur hôtelier. Cinq groupes internationaux se sont dits très intéressés, et à l'heure où nous parlons (janvier 2009) nous sommes en passe de signer avec l'un d'eux. Il s'agit d'un groupe international, déjà implanté dans la région parisienne, et qui estime que la localisation du projet (autoroutes, proximité de la capitale, du Bourget et de Roissy, transports en commun) est exceptionnelle ». Et il ajoute: « avec le soutien de la collectivité publique, Vinci est porteur à 100% de cette opération d'envergure. Nous nous sommes largement engagés à ce jour, notamment financièrement. À l'été 2008, nous avons fait réaliser une nouvelle étude de marché, qui s'est révélée extrêmement concluante ».

### LES INTERLOCUTEURS CLÉ

**Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis** : 0820 012 112  
Et sur [www.cci.fr](http://www.cci.fr)

**Médiateur du Crédit (directeur départemental de la Banque de France)** : [www.mediateurducredit.fr](http://www.mediateurducredit.fr)

**Oseo (fonds de garantie, renforcement de la trésorerie des PME)** : 01 48 15 56 62 et sur [www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)

**Direction des services fiscaux de Seine Saint-Denis** : Pour Aubervilliers

et La Courneuve : 01 48 11 72 62.  
Pour Saint-Denis/ Stains/ Pierrefitte/ Villetaneuse : 01 49 40 77 85.  
Pour Saint-Denis : 01 49 40 77 41.  
Et sur : [ww.impots.gouv.fr](http://ww.impots.gouv.fr) et [www.entreprises.minefi.gouv.fr](http://www.entreprises.minefi.gouv.fr)

**Plaine Commune** : [www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr)  
Un interlocuteur par secteurs : Pascal Aubert (Saint-Denis Pleyel), Thierry Colette (La Courneuve), Chloé Dobiche (Aubervilliers et Pierrefitte), Fabrice

Dubreule (Épinay/ L'Île-Saint-Denis), Sellma Fatouhi (Saint-Denis centre), Severine Nourisson (Stains/ Villetaneuse) Charlotte Simon (Saint-Denis La Plaine), Mathias Trogrlic (Aubervilliers).

## LE BUDGET COMMUNAUTAIRE FACE À LA CONJONCTURE

Pour 2009, les élus de la communauté d'agglomération ont choisi de défendre deux « priorités absolues », l'habitat et le projet économique.

Le budget 2009 de Plaine Commune a été adopté par les élus des huit villes le 16 décembre 2008. Avec en toile de fond une crise dont personne ne peut dire aujourd'hui quels seront ses effets maximum, ni déterminer sa durée. Dans ce contexte, le budget de Plaine Commune défend « deux priorités absolues », expliquait Jacques Marsaud, le directeur général de la communauté d'agglomération, « l'habitat et le projet économique qui nous permet de renforcer l'attractivité du territoire pour les entreprises ». Laquelle n'est pas une vue de l'esprit, comme l'expliquent des responsables du monde économique (lire ci-contre) et comme le souligne le développement des transports en commun dans le sec-

teur concerné. Plaine Commune a aussi décidé de renforcer son implication dans les Zac (zones d'aménagement concerté) et d'y aider à créer des services et des commerces. La collectivité annonce aussi son intention de participer plus activement encore aux salons et forums destinés à faire connaître le territoire et ses atouts aux investisseurs immobiliers et aux chefs d'entreprises. Enfin, tout en tenant compte de la situation, de ses difficultés et de ses incertitudes, Plaine Commune prévoit pour l'année un budget d'investissement de 75 millions d'euros, dont 40 émanant d'elle directement et 35 générés par les aides et subventions qui en découlent : État, Région, Département, fonds européens...

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## CHARTRE ENTREPRISE-TERRITOIRE : 7 NOUVEAUX SIGNATAIRES

Imcd France SAS, Traffic, Consortium Stade de France, Plateforme de Préparation et de Distribution du Courrier de la Plaine Saint-Denis, Vente-privee.com, Chateaud'eau, Morgana

SAS ont signé la chartre le 7 novembre 2008, portant ainsi le nombre d'entreprises partenaires à 92. Parallèlement à ces nouveaux engagements, une démarche de renouvellement des chartes signées

en 2005 (près d'une soixantaine) est engagée. L'objectif est de dresser un bilan des actions réalisées en faveur du rapprochement entreprises / habitants et redéfinir des objectifs renouvelés et partagés. 2 nouveaux temps de signature collective seront organisés au cours de 2009.

## Appel à candidatures pour le centre commercial du quartier Canal à Aubervilliers

Plaine Commune et l'association Plaine Commune Promotion ont organisé à la mairie d'Aubervilliers, sous la présidence du maire et avec de nombreux partenaires, une importante réunion d'information sur l'accès des entreprises du département aux travaux qui viennent de débiter. Ce chantier va générer plusieurs dizaines de millions d'euros de sous-traitance. C'est d'abord une part importante du gros œuvre qui est sous-traitée: maçonneries et enduits, dalles béton, canalisations

enterrées sous dallage, flocages thermiques, doublages thermiques, cloisons sèches... Les bâtiments de bureaux, les parkings et les mails du centre commercial sont livrés tous corps d'état. Le projet comporte une grosse part de finitions: faux-plafonds, menuiseries intérieures, revêtements de sols, revêtements muraux et peintures. Ces lots seront décomposés entre plusieurs entreprises. Le projet comporte aussi de nombreux ouvrages métalliques de serrurerie-métallerie. Les entre-

prises titulaires des lots majeurs sur l'opération vont, par ailleurs, générer également une activité importante en sous-traitance de 2<sup>ème</sup> rang: électricité, réseaux fluides (tuyauteries, gaines), pose de façades (menuiseries, bardage)... Les loueurs de matériel sont aussi concernés.

**CONTACT POUR CANDIDATURE:** secretariat.aubervilliers@bouygues-construction.com  
Bouygues Bâtiment Île-de-France Construction privée  
Opération Aubervilliers  
121, rue Paul Fort  
91312 Montlhéry cedex

## MIPIM: LE CENTRE NAUTIQUE ET LA TOUR EN VEDETTES

La communauté d'agglomération Plaine Commune sera présente au Mipim dans le pavillon de l'Île-de-France, à côté de l'espace de « Saint-Denis

Avenir » (l'agence de développement de la Seine-Saint-Denis). La brochure de présentation des projets de Plaine Commune établie en lien avec trente-cinq par-

tenaires y sera diffusée. Une maquette du centre aquatique olympique et de la tour, dont les promoteurs sont Dixence et Europequipements, sera présente sur le stand.

## Près de 100 000 salariés dans le secteur privé

Avec 97 528 salariés recensés à la fin de l'année 2007, le territoire de Plaine Commune se rapproche à grands pas du seuil symbolique des 100 000. À noter que la progression du nombre d'emplois a été proche de 4% au cours

de l'année 2007 et qu'elle dépasse 30% depuis la création de la communauté d'agglomération. Cette croissance est deux fois supérieure à celle enregistrée en Seine-Saint-Denis et trois fois supérieure à celle de l'Île-de-France.

## LE SUCCÈS DU FORUM DES FORMATIONS POST-BAC

Organisé par Plaine Commune en partenariat avec les universités Paris 8, Paris 13, le Cnam, Supméca, les lycées du territoire et avec le soutien du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, de la Préfecture, de la Région Ile-de-France, de Plaine Commune Promotion et de 4 entreprises (Prunvielle, Entra, Sntpp, Eurovia), le forum des formations post-bac a accueilli les 26 et 27 janvier 2009 plus de 2400 lycéens du territoire. Ces élèves ont pu échanger avec les 150 responsables de formation présents sur une cinquantaine de stands et assister à un programme de 36 conférences. 130 collégiens ont été également accueillis à

titre expérimental. La journée entreprises, organisée le 27 janvier dans le cadre de ce forum, a permis à 10 entreprises majeures du territoire (Saint-Gobain, Alstom, Ciec, Inexia, Consortium Stade de France, etc.) de rencontrer plus d'une vingtaine de responsables de formation parmi les différents établissements partenaires du forum pour évoquer des collaborations autour de l'apprentissage, l'accueil de stagiaires etc. Pour accueillir des stagiaires ou des étudiants en apprentissage, prendre contact avec Charlotte Simon, chargée de mission au service relations entreprises. 01 55 93 56 99 ou charlotte.simon@plainecommune.com.fr

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## Le réseau d'entreprises éco-industrielles de Plaine Commune à Pollutec 2008

Pollutec, salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement s'est tenu en décembre 2008 à Lyon. Soixante-treize mille visiteurs ont été enregistrés cette année.

Michaël Evrard, animateur du réseau d'entreprises éco-industrielles de Plaine Commune, était présent pour exposer la démarche réseau auprès d'institutionnels et valoriser les entreprises présentes sur le territoire

communautaire. Plusieurs entreprises du territoire de Plaine Commune exposaient sur le salon, à l'image de Bergerat Monnoyeur; Colbond, Permo/BWT, R&O, Saria/ Bio-Nerval, SafetyKleen ou encore Fluidyn/ Transoft.

Les rendez-vous organisés sur place ont permis aux entreprises de développer leurs marchés... une opération à renouveler et à renforcer !

## Bibi retourne aux fourneaux

Bibi (cuisinier fort renommé du territoire) rouvre son restaurant à Stains

sous l'enseigne « *Le bistro de Dane* ». Découvrez-le au 41, allée du Val du Moulin à Stains (01 48 27 12 87)

## UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR LA MIEL

L'équipe de direction de la MIEL, dont la mission est d'accompagner le développement des TPE, se renouvelle. Après l'arrivée de Daniel Proult à la présidence en

avril 2008, Sylvie Saget vient d'être nommée directrice de la Maison d'initiative économique locale en novembre 2008.

**CONTACT:** 01 48 09 53 03  
ssaget@la-miel.org

## 15<sup>E</sup> DÉJEUNER DE LA TECHNOLOGIE

Quatre-vingt personnes étaient au rendez-vous du quinzième déjeuner de la technologie qui s'est déroulé le 22 janvier dans les locaux de l'IUT de la Plaine Saint-Denis de Paris 13.

Ce déjeuner de la technologie organisé par Plaine Commune et la plateforme technologique « *Art, science et technologie* » en partenariat avec le pôle de compétitivité Cap Digital, Paris 13, Paris 8 et la Chambre de

commerce et d'industrie de Paris, délégation de Seine-Saint-Denis, avait pour thème « *HD3D - outils collaboratifs pour la création audiovisuelle et cinématographique numérique* ».

Les interventions des représentants de Cap Digital et de HD3D s'inscrivent dans une dynamique de synergie favorisant la création d'un environnement coopératif entre des acteurs privés et publics du secteur de l'image et de l'audio-

visuel, et ayant pour but de mieux résister et d'être performant dans un marché porteur.

La présentation de deux cas concrets de collaboration réussie entre les laboratoires de recherche de Paris 8 (Inrev), de la MSH Paris Nord (Cicm) et de Paris 13 (L2TI) et des entreprises innovantes (Teamto, Quinta industrie) a vivement intéressé les auditeurs et notamment les trente-six entreprises présentes.

## Obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Votre entreprise compte plus de 20 salariés? La législation fixe votre obligation d'emploi de salariés handicapés à 6 % de l'effectif. Si d'ici la fin de l'année 2009, votre entreprise n'a réalisé aucune action

dans ce sens, elle verra sa contribution passer à 1500 fois le Smic horaire par personne handicapée manquante. Mais des solutions existent! Embauche directe, accueil de stagiaires, sous-traitance au milieu protégé, etc. L'UNI-

RH 93 (Cap emploi), dont le siège est basé à Saint-Denis, est votre interlocuteur privilégié sur toutes ces questions.

**CONTACT:** UNIRIH 93 / Pôle entreprises, 01 57 14 06 79, contact-employeur@unirh93.org

## NOUVELLES IMPLANTATIONS

Au 2<sup>e</sup> semestre 2008, 60 entreprises se sont implantées sur 130 000 m<sup>2</sup> dont 51 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 47 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités. Les principales implantations en bureaux sont France Télécom (téléphonie), Dell (informatique), Verspieren (assurances), Panorane (informatique), Eprus (veille sanitaire), STC (téléphonie).

En locaux d'activités, la 1<sup>ère</sup> tranche du parc des Damiers est totalement commercialisée avec Expérian, TMD, Sodexo. À La Courneuve, il faut noter, également, l'installation de LP Art (emballages et transports d'œuvres d'art) sur 13 000 m<sup>2</sup> au 36-38, avenue Paul Vaillant Couturier. La dynamique du Bois Moussay et de la Cerisaie à Stains se poursuit avec 5 nouvelles signa-

tures. Enfin, à Aubervilliers, Télécity a signé un bail sur le bâtiment 520 d'Idade pour réaliser un nouveau Data Center en bordure du site du Campus Condorcet.

Les 250 000 m<sup>2</sup> de transactions immobilières de l'année 2008 se positionnent parmi les deux meilleures années (avec 2 000) depuis la création de Plaine Commune.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## DE NOUVELLES CYBERBASES DANS SIX VILLES DE PLAINE COMMUNE

L'un des atouts des espaces « Maison de l'Emploi » est de disposer, dans un même lieu, d'une mine de services accessibles gratuitement aux demandeurs d'emploi, aux salariés et aux entreprises. Les cyberbases emploi sont un de ces services. Ces lieux de ressources proposent un recours généralisé aux outils informatiques. Une dizaine d'ordinateurs par espace, équipés d'un accès Internet, permettent

notamment de surfer directement sur les sites de recherche d'emploi avec, si nécessaire, l'aide d'un animateur disponible pour accompagner les recherches. En outre, des ateliers d'apprentissage aux techniques de recherche d'emploi, mais aussi de rédaction de CV, de création d'une boîte mail et de télé candidatures sur le site pole-emploi.fr, sont également mis en place, sur inscription préalable. Le concept, décliné dans

chaque espace, se calque sur le fonctionnement très satisfaisant de la première cyberbase, ouverte en juillet 2007 à l'espace « Maison de l'Emploi » de L'Île-Saint-Denis. Cinq nouveaux espaces seront labellisés en février 2009 (Villetaneuse, Epinay, Saint-Denis, Aubervilliers, Pierrefitte-sur-Seine). Celui de Stains sera opérationnel au mois de mai prochain. **CONTACT :** Jean-Baptiste Roffini, 01 55 93 56 73

## Modification du dispositif des zones franches urbaines

L'article 190 de la loi de finances 2009, adoptée le 17 décembre 2008, a modifié, en cours de dispositif, les règles d'exonérations sociales. Le niveau de salaire ouvrant droit à exonération totale de cotisations

sociales dans les ZFU est maintenu à 1,4 fois le Smic mais, désormais, au-delà de ce seuil, le montant de l'exonération est dégressif, jusqu'à s'annuler lorsque la rémunération est égale à un seuil de sortie (2,4 Smic en 2009 ;

2,2 Smic en 2010 ; 2 Smic en 2011). Dès que les décrets et circulaires d'application de ce texte seront publiés, des réunions d'information seront organisées en lien avec la CCIP 93 en vue d'informer les entreprises concernées.

## ARTEFACT 93, CRÉATION ET SAVOIR-FAIRE

Réseau des professionnels du nord/nord-est parisien de la création d'objet artisanal et artistique, Artefact 93 se constitue en

association le 5 mars prochain. Son activité présente depuis un an sur le territoire de Plaine Commune (bus itinérant, foire des savoir-faire) se pour-

suit avec la création d'un annuaire internet, [www.artefact93.fr](http://www.artefact93.fr) et une exposition à la SEMA du 3 au 7 mars 2009. **CONTACT :** Aulde Cazorla 01 55 93 63 05

## Gilles Fabre à Aubervilliers, une entreprise en développement

L'entreprise Fabre, créée à Aubervilliers en 1950 par le grand-père de Gilles Fabre, son dirigeant actuel, a de beaux jours devant elle. Spécialisée dans la fabrication de blocs-porte, en bois ou métalliques, et de portes coupe-feu, elle compte aujourd'hui quarante-trois salariés et bénéficie d'une solide clientèle en Île-de-France et au-delà. Son savoir-faire et son expérience

ont intéressé Saint-Gobain qui a racheté l'entreprise en 2007, tout en respectant son fonctionnement et son ancrage local. Elle va donc logiquement signer de nouveau la charte entreprise-territoire avec Plaine Commune et Plaine Commune Promotion en 2009. Ses projets ? L'extension de son site, pour accroître ses surfaces de bureaux et ses espaces de stockage. Inauguration prévue en juin 2009.

## UNE PLATE-FORME LOCALE DE COVOITURAGE POUR LES SALARIÉS

Lancé début mars, le site [www.plainecove.fr](http://www.plainecove.fr) est d'ores et déjà accessible aux 3 500 collaborateurs de la dizaine d'entreprises du territoire qui s'y sont abonnées. Toutes les entreprises de Plaine Commune peuvent y souscrire au prorata de leur effectif sur la base d'un forfait de

2€HT/collaborateur/an. Le projet a été mis en place par Plaine Commune Promotion en partenariat avec Plaine Action Entreprise et Plaine Commune. **CONTACT :** Luc Probert 01 55 93 57 27 06 29 65 50 20 [luc.probert@plaine-commune.com](mailto:luc.probert@plaine-commune.com)

## Mobilier urbain

Le nouveau marché de mobilier urbain de Plaine Commune est entré en service au mois d'octobre 2008. Il va permettre d'ici le mois de juin 2009, d'équiper

l'ensemble des arrêts de bus du territoire en abris. 550 seront installés. Il s'agit d'un vrai plus pour les usagers des transports en commun sur notre territoire.

# L'ENTREPRISE

La société d'économie mixte (SEM) Plaine Commune Développement est chargée de nombreuses opérations.

## PASSERELLE PUBLIC-PRIVÉ



Catherine Léger, directrice générale déléguée de Plaine Commune Développement.

« **L**a SEM Plaine Commune Développement a un budget de fonctionnement qui repose sur sa vente de matière grise. Nous travaillons pour l'intérêt général, mais nous sommes une société anonyme de droit privé, avec une réelle culture d'entreprise. » C'est Catherine Léger, la toute nouvelle directrice générale déléguée qui parle. Donc, ne pas prendre Plaine Commune Développement pour le bras armé de l'agglomération. C'est un peu plus subtil. Bien sûr, la majorité du capital de la SEM est détenue par Plaine Commune et les huit villes qui la composent. Mais Plaine Commune Développement est précisément appréciée des élus parce qu'elle est en prise avec le monde économique, dont elle maîtrise les us et coutumes, sans forcément se plier à

ses lois les plus rudes. La connaissance et la pratique du monde économique sont sa valeur ajoutée. « Nous sommes passés maîtres dans l'art de concilier les intérêts de la collectivité et ceux du privé », poursuit Catherine Léger. Atout d'autant plus précieux en période de crise. Quelles sont ses activités ? Créée en 1991 pour participer à l'aménagement de la Plaine Saint-Denis, la SEM a depuis élargi ses compétences à l'ensemble de l'agglomération. Son cœur de métier ? Concrétiser la vision et la volonté d'aménagement des élus sur telle ou telle partie du territoire. Son métier d'aménageur implique qu'elle gère toutes les phases de réalisation d'un projet, depuis l'idée jusqu'à la livraison. Règle numéro un pour transformer un territoire : en maîtriser le foncier. Ce qui veut dire l'acheter, le dépolluer, reloger les habitants qui s'y trouvent. « Une bonne acquisition foncière implique la satisfaction des deux parties, vendeur et acheteur », insiste Catherine Léger. Il est hors de question de léser un propriétaire qu'on exproprie, sans pour autant accepter n'importe quelle valeur qui va ensuite peser lourdement sur le projet. » Le terrain, une fois en l'état, peut être vendu soit à des collectivités locales, soit à des promoteurs privés,

selon des règles strictes, qui visent à interdire toute spéculation. Car l'aménagement de la Plaine Saint-Denis résulte d'un long processus complexe : les élus ont voulu réaménager le territoire, qui, dans les années 1980, subissait de plein fouet la désindustrialisation, en faisant en sorte que ses habitants, les plus modestes puissent y rester, tout en accueillant de nouvelles populations issues des classes moyennes. La SEM a donc contrôlé l'élaboration (1991-1995) du document guide qui définissait la restructuration des 600 hectares de la Plaine Saint-Denis. Aujourd'hui, quand elle revend du foncier aux promoteurs privés, à la Plaine ou ailleurs, ceux-ci s'engagent à respecter certains critères, qui permettent aux classes moyennes de pouvoir continuer à s'y loger, les habitants les plus modestes faisant l'objet de programmes d'habitat social. Idem pour les bureaux : Plaine Commune est connue pour ses locaux professionnels de qualité à prix raisonnable. « Un véritable partenariat s'est noué avec les promoteurs, les investisseurs et les entreprises qui s'installent », explique Catherine Léger. A voir le nombre de colloques sur l'aménagement auxquels est invité Patrick Braouezec, P.D.G. de Plaine Commune Développe-

ment, et aussi président de la communauté d'agglomération, il faut croire que le travail de la SEM est une référence appréciée. Mais Plaine Commune Développement offre aussi des prestations sur mesure pour la réalisation ou la réhabilitation d'équipements sportifs, de centres commerciaux, de boulevards urbains, de mails piétonniers, de parcs, de ponts, etc. La Zac Cristino Garcia à La Plaine, c'est la SEM. Comme, entre autres, la médiathèque d'Épinay, les locaux artisanaux de Villetaneuse, la couverture de l'autoroute A1 ou le groupe scolaire Les Clos, à La Courneuve. Chaque dossier est suivi par un interlocuteur unique de l'agence, qui a bénéficié d'une formation pluridisciplinaire, et qui peut s'appuyer, en interne, sur une équipe pluridisciplinaire, elle aussi : juristes, urbanistes, ingénieurs, architectes, sociologues, etc. Quid du rapport avec les habitants du territoire ? Ils sont consultés régulièrement, aux différentes

phases de chaque projet. Mais ils n'ont pas le même rapport au temps que l'aménageur ! « Le temps de l'aménagement est très long, il dépasse celui des mandats électoraux », note Catherine Léger. Alors, comment faire accepter à des habitants qui subissent un habitat insalubre que leur demande est prise en compte, mais que la solution décidée prendra du temps à être concrétisée ? Pour l'heure, la directrice générale déléguée se réjouit de l'implantation d'un Monoprix près de la station du RER Saint-Denis Stade de France au cœur du nouveau quartier d'habitation et de bureaux Landy France. Les habitants déplorent souvent l'absence de commerces dans un territoire tout juste aménagé. Catherine Léger sait, par expérience, que les commerces attendent un certain seuil d'habitants, dotés d'un certain pouvoir d'achat, avant de s'installer. L'arrivée de nouvelles surfaces commerciales est donc bon signe.

PASCAL MARION

### CHIFFRES

<b>32</b> salariés.	Entre 2001 et 2008, au travers des opérations qu'elle a conduites, la SEM a initié la réalisation de :	<b>250 000 m<sup>2</sup></b> de SHON de bureaux et de locaux d'activités représentant :
<b>Capital :</b> <b>4,329</b> millions d'euros, dont <b>44,99%</b> détenus par Plaine Commune.	<b>1 500</b> logements pour accueillir <b>3 750</b> habitants,	<b>8 200</b> emplois implantés et <b>200 000 m<sup>2</sup></b> d'espaces publics et de voirie.

PUB